

La République des territoires

« Prendre le pouvoir pour vous le rendre », voilà ce qui guidait les pères de la décentralisation. Les différentes lois qui se sont succédées avaient toutes pour objectif, dans un principe de subsidiarité, de rapprocher l'action publique du citoyen. Plus proche donc plus efficace, plus près donc plus lisible, les collectivités locales devaient créer le renouveau d'une République à bout de souffle, République engourdie par la longueur de ses procédures, la distance entre la décision et le terrain. Chaque gouvernement a donc, depuis 1982, transféré, décentralisé, déconcentré compétences, services, responsabilités aux collectivités locales dans cette logique. Somme toute, hélas, les finances n'ont pas toujours suivi les compétences transférées et loin s'en faut, même, parfois.

La loi du 13 août 2004 puis les décisions de plafonnement de la taxe professionnelle pour ces mêmes collectivités sont de véritables coups de grâce assésés à l'esprit de décentralisation. Pas une collectivité n'est épargnée, toute prise en otage par les promesses de baisses d'impôts du Président Chirac qui ne peuvent devenir réalité que par un jeu de transferts de charges aux collectivités, ce qui est chose faite. Les transferts massifs de personnels de l'Etat vers ces dernières ont été imposés sans la moindre vision pour l'organisation de la République. Ces changements seront pourtant lourds de conséquence : en multipliant par 5 le nombre d'agents géré par les Régions c'est la nature même de ces collectivités qui a été bouleversé. A cela s'ajouteront les rattrapages inéluctables concernant les équipements mal entretenus par l'Etat, à l'image de l'expérience passé avec les transferts des lycées, collèges et TER, qui alourdiront les charges de ces collectivités. Et que dire face aux transferts du RMI et de l'APA aux seuls départements aux situations financières hétérogènes ou des différences entre Régions riches et pauvres vis-à-vis de la formation professionnelle remettant ainsi en cause, de fait, la notion d'égalité des droits Résultat inéluctable : une impuissance des collectivités à pallier toutes les carences de l'Etat, une pression exacerbée sur les élus locaux, bref moins de moyens, plus de charges, plus de responsabilités moins d'efficacité.

Cette situation a une conséquence : la triste fin de la décentralisation comme nous l'avons vécue. Il est dorénavant impossible de penser une réforme de cet édifice bringuebalant sans imaginer une remise à plat totale de ce schéma institutionnel et démocratique. Le nouvel âge de la décentralisation, porté par le Parti socialiste, doit viser sans *a priori* la recherche de l'intérêt général et non pas l'intérêt propre de nos collectivités locales.

Désunies, concurrentes, les collectivités locales ne seront plus que des proies face à un Etat prédateur.

Que ferons nous de notre mille-feuille institutionnel ? Poserons-nous les questions de création d'une péréquation réellement corrective des inégalités territoriales? Intéresserons nous à la mise en place de blocs cohérents de compétences revus et simplifiés comme par exemple un bloc scolaire global avec gestionnaire unique du primaire au lycée, une compétence transports de la route au fer ou une collectivité unique en charge du développement économique et de l'aménagement du territoire? Affronterons nous la question de la clause de compétences générales ? Quelles perspectives pour les fonctions publiques ? Quels nouveaux services, nouvelles directions et organismes d'Etat à déconcentrer demain ? Quel périmètre, quel rôle pour l'Etat ?

Un niveau institutionnel, une compétence décentralisée mais aussi un impôt spécialisé car il n'y a rien de pire que d'avoir des devoirs mais pas les moyens de les accomplir. Lever l'impôt est l'une des prérogatives premières de la puissance publique, elle est à la source même du fonctionnement démocratique. La fiscalité n'est pas un jouet. Elle est l'outil pour faire. Oserons nous prendre en charge une réforme de la fiscalité locale qui prenne en compte les exigences de justice contributive pour la TH et la

TP ? Irons nous jusqu'à bâtir un système contributif fixant un impôt à une collectivité ? Oserons nous bâtir un mécano institutionnel qui donne aux élus la possibilité de faire des choix clairs et d'être jugés en toute transparence par leurs électeurs?

Fixons les objectifs politiques et faisons moins de technique : proposons un texte qui réorganisera l'ensemble de notre République en passant des pouvoirs du Parlement et du Président de la République à la nouvelle organisation territoriale. Une République nouvelle garante du droit et de l'accès au droit. Garante de l'égalité de droit, elle doit être aussi garante de l'égalité de fierté d'avoir une langue ou une culture, garante de l'ouverture aux autres, correctrice des inégalités sociales et territoriales.

Voici les défis qui se révèlent à nous. Répondre à chacune de ses interrogations et nous réussirons à bâtir la République des territoires que nous appelons tous de nos vœux. Faire comme si ces questions n'existaient pas et nous tomberons dans l'échec. Nous aurons le loisir de démontrer que le nouvel age de la décentralisation ne sera pas une marotte pour initiés mais bien une réforme pleine de sens visant à revivifier notre pacte démocratique et républicain au seul et unique profit : celui des citoyens.

Marylise LEBRANCHU, Porte Parole de la Maison des élus (PS), Députée du Finistère
Tribune publiée dans le Monde le 19 avril 2006